



**ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)**  
**LIGNES ISOMAGNÉTIQUES**  
 (valeur absolue de champ total)

250 gammae .....  
 50 gammae .....  
 10 gammae .....  
 2 gammae .....  
 Magnetic depression .....  
 Depression magnétique .....  
 Flight lines .....  
 Lignes de vol .....  
 Flight altitude: 150 metres above ground level  
 Altitude de vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol  
 1 gammae = 10<sup>-5</sup> Tesla = 10<sup>-8</sup> Gauss

**AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP**  
**CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL**

MAP 21398 G CARTE  
 210/1g,h  
 NEW BRUNSWICK  
 NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000



Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente provinciale Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploitation minière 1984-1989. Fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between October 13, 1988 and April 12, 1989 using a helicopter-borne gradiometer. Two cesium vapour magnetometers of 0.005 gammae resolution and vertically separated by 2 m were towed under a helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 5-6 m. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Thus, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, or from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Relevés Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 13 octobre 1988 et le 12 avril 1989. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gammae et espacés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5-6 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Après avoir édité les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dresser les courbes isomagnétiques, à l'aide d'un plotter numérique.

Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique, à l'échelle 1/50 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21398 G CARTE  
 210/1g,h  
 NEW BRUNSWICK  
 NOUVEAU-BRUNSWICK